



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM) CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)

Deuxième réunion du réseau méditerranéen d'agents chargés
de l'application des lois relatives à la Convention MARPOL
dans le cadre de la Convention de Barcelone (MENELAS)

REMPEC/WG.42/INF.8
Date : 24 novembre 2017

La Valette, Malte, 28-29 novembre 2017

Original : français

Point 3 de l'ordre du jour

ANALYSE DE 16 ANNEES DE RAPPORTS DE POLLUTION

Note du Cedre

RÉSUMÉ

Résumé : Ce document présente une analyse de 16 années de rapports de pollution préparée par le Cedre.

Actions à prendre : Paragraphe 3

Documents de référence :

Contexte

1 En septembre 1998, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) établit, à la demande du Secrétariat Général de la Mer (SGMer), un état annuel des pollutions maritimes dans les eaux sous juridiction française. Depuis lors, les rapports de pollution (POLREPs) sont portés systématiquement à la connaissance du Cedre qui, dès 2000, a développé une base de données permettant d'en faciliter leur collecte et leur exploitation. Bien que des études annuelles aient été effectuées, la base de données n'avait encore jamais donné lieu à une exploitation statistique dans son ensemble.

2 L'analyse de seize (16) années de rapports de pollution, qui présente quelques extraits de cette étude, est présentée en **annexe** au présent document. Seuls les POLREPs confirmés ont été pris en compte, c'est-à-dire ceux pour lesquels le constat de pollution a été effectué par un agent habilité.

Actions requises des participants à la réunion

3 **Les participants à la réunion sont invités à prendre note** des informations fournies dans le présent document.

ANNEXE

Analyse de 16 années de rapports de pollution

(Bulletin d'Information du Cedre n°36)

Analyse de 16 années de rapports de pollution

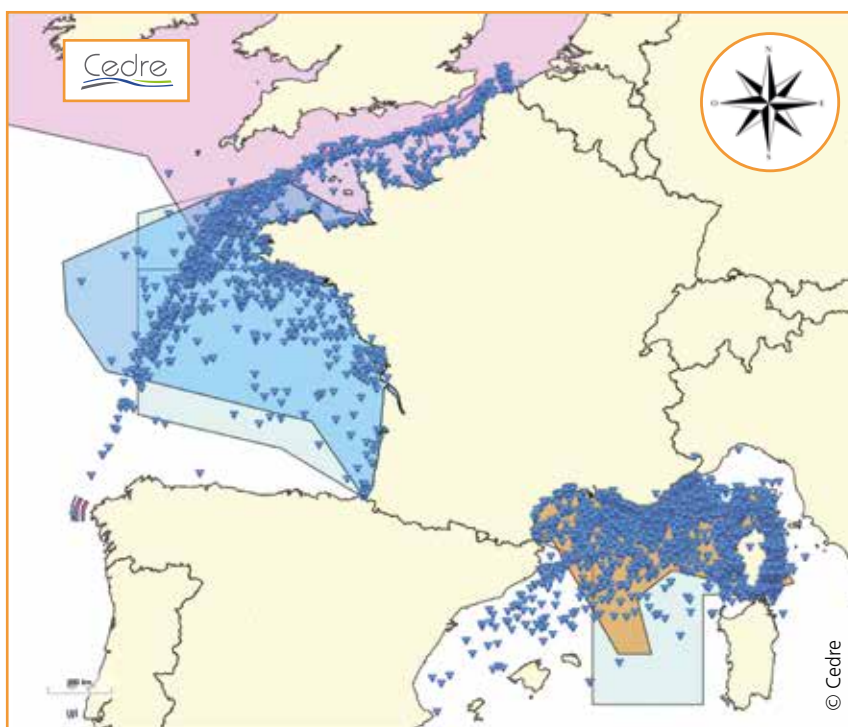
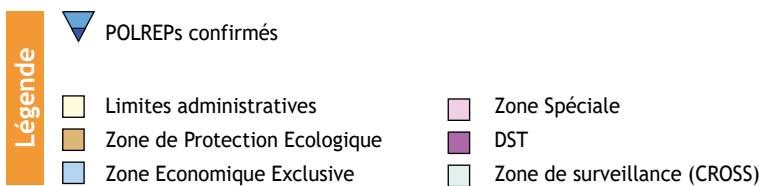
Les observations de pollutions sont principalement le résultat du travail de surveillance des avions des Douanes, mais proviennent également des observations réalisées depuis des avions et navires civils et militaires ou depuis le continent (sémaphores, ports, sapeurs-pompiers, gendarmeries). Les données ainsi recueillies font l'objet de comptes rendus officiels de pollutions appelés POLREPs (POLLution REPort) et rédigés par les différents centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS).

Introduction

En septembre 1998, le Cedre établit, à la demande du Secrétariat Général de la Mer, un état annuel des pollutions maritimes dans les eaux sous juridiction française. Depuis lors, les POLREPs sont portés systématiquement à la connaissance du Cedre qui, dès 2000, a développé une base de données permettant d'en faciliter leur collecte et leur exploitation. Bien que des études annuelles aient été effectuées, la base de données n'avait encore jamais donné lieu à une exploitation statistique dans son ensemble. Cet article présente quelques extraits de cette étude. Seuls les POLREPs confirmés ont été pris en compte, c'est-à-dire ceux pour lesquels le constat de pollution a été effectué par un agent habilité.

Cartographie des 16 années de POLREPs

L'étude du cumul des POLREPs collectés de 2000 à 2015 confirme que les zones principales de localisation des pollutions se trouvent sur les principaux axes de trafic maritime : rails d'Ouessant et des Casquets, axes Marseille-Corse, Gênes-Barcelone, Gênes-Valence, Gênes-détroit de Messine via le canal de Corse et Gênes-Marseille.



Localisation des POLREPs confirmés pour les années 2000 à 2015 en France

Types de polluants par zone géographique

Grâce à l'étude des types de polluants par zone géographique, on apprend que 80 % des déversements confirmés de produits chimiques se trouvent en mer Méditerranée, tout comme 83 % des pollutions aux ordures ménagères, 71 % des débris végétaux, 84 % des huiles végétales et 54 % des pollutions aux hydrocarbures confirmées. Par ailleurs, 65 % des POLREPs sont observés en mer Méditerranée.

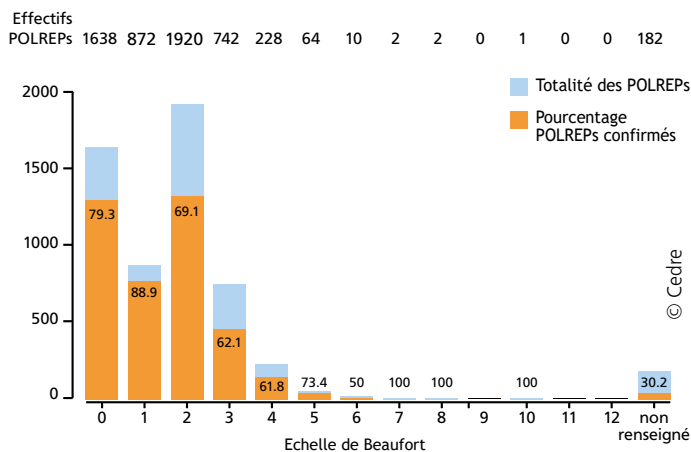
Cette étude révèle aussi que 42,9 % des rejets de conteneurs ont été observés en Manche Ouest (sur les 15 % de POLREPs totaux confirmés en Manche Ouest). Même si la source n'est renseignée pour aucun d'entre eux, on peut facilement imaginer qu'ils proviennent de porte-conteneurs navigant sur la route des grands ports de commerce d'Europe du Nord tels qu'Amsterdam, Rotterdam ou Le Havre.

Répartition selon l'état de la mer

L'agitation de la mer due à la force du vent est un critère prépondérant dans la fiabilité des POLREPs. En effet, plus la mer est calme, plus l'observation est aisée. Le graphique ci-dessous présente le taux de confirmation des POLREPs en fonction de l'état de la mer, renseigné grâce à l'échelle de Beaufort. Cette échelle va de 0 à 12, 0 étant une mer calme et 12 un ouragan. La part des POLREPs confirmés diminue lorsque l'on gravit l'échelle de Beaufort.

Mais ce qui transparaît sur la figure ci-dessous est une diminution globale des émissions de POLREPs avec l'augmentation du niveau sur l'échelle de Beaufort. Il n'y en a donc pas suffisamment pour tirer une quelconque conclusion sur les taux de confirmation lorsque la mer est agitée. Cette diminution peut s'expliquer par beaucoup de raisons différentes. Les hypothèses les plus envisageables sont les suivantes :

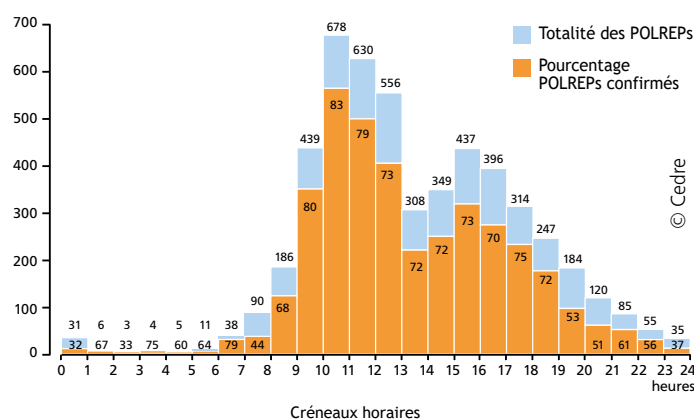
- lorsque la mer est agitée, il y a tout autant de pollutions et de surveillance que par temps calme, mais les pollutions sont plus difficilement visibles,
- lorsque la mer est agitée, il y a moins de navires en mer, donc moins de pollueurs potentiels, mais aussi d'observateurs.



Émission et taux de confirmation des POLREPs selon l'état de la mer, de 2000 à 2015

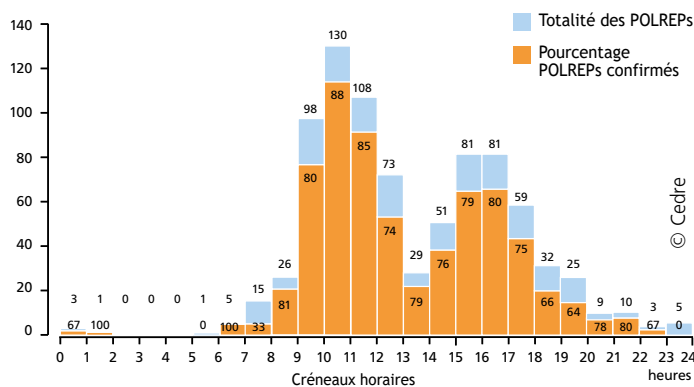
Répartition par heure d'observation et par saison

L'obscurité de la nuit rend difficile l'observation des pollutions et cela amplifie le risque de confusion de phénomènes naturels avec des pollutions. L'étude statistique porte sur les émissions de POLREPs totaux, ainsi que sur les POLREPs confirmés, par heure d'observation. Elle inclut seulement les POLREPs de métropole dont l'heure d'observation est renseignée. Une partie des POLREPs émis la nuit correspond à des observations satellite transmises par l'Agence européenne pour la sécurité maritime et dont certaines seront notifiées comme confirmées suite à une observation complémentaire. Les résultats obtenus dépendent bien entendu de la qualité des données fournies et des stratégies de surveillance mises en œuvre par les autorités en charge des observations aériennes.



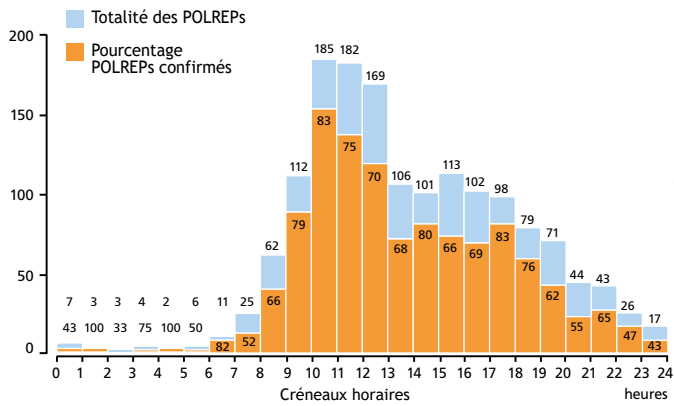
Observations et taux de confirmation des POLREPs selon l'heure, de 2000 à 2015, en métropole

Pour aller plus loin, nous avons effectué le même travail en séparant les saisons, pour tenter d'observer un décalage des pics d'observations entre l'été et l'hiver, qui serait dû notamment aux différentes durées d'ensoleillement. Un léger décalage est clairement visible vers le début de journée pour les POLREPs d'été et de printemps, peut-être lié aux déversements effectués la nuit.

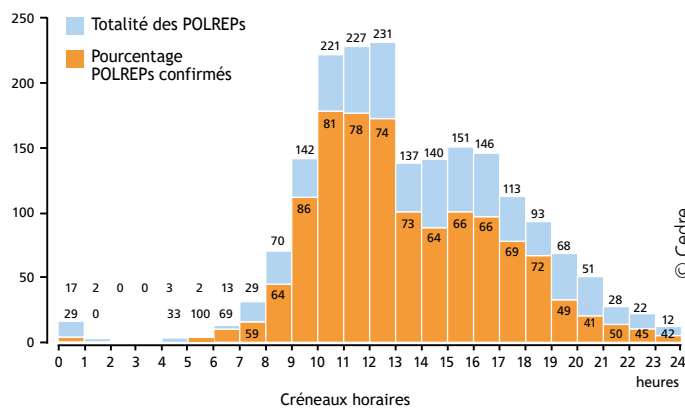


Observations et taux de confirmation des POLREPs selon la saison, de 2000 à 2015, en métropole, de janvier à mars

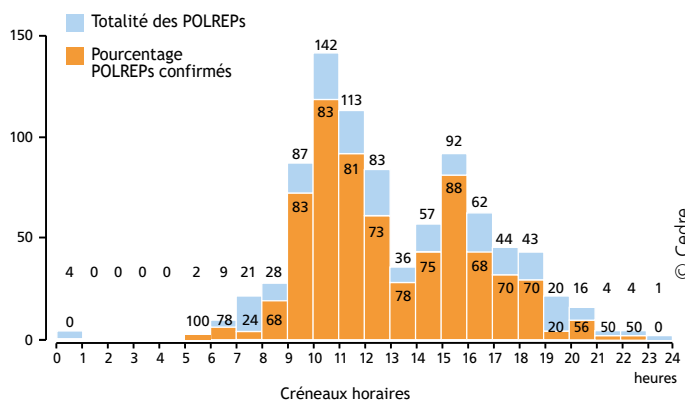
16 ans de POLREPs



Observations et taux de confirmation des POLREPs selon la saison, de 2000 à 2015, en métropole, d'avril à juin

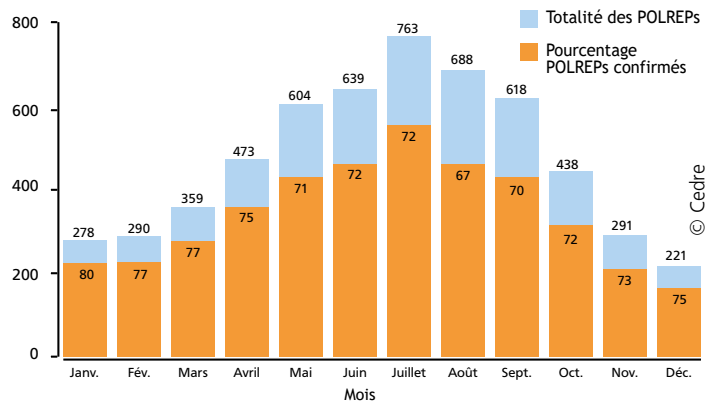


Observations et taux de confirmation des POLREPs selon la saison, de 2000 à 2015, en métropole, de juillet à septembre



Observations et taux de confirmation des POLREPs selon la saison, de 2000 à 2015, en métropole, d'octobre à décembre

Le nombre d'observations augmente pendant l'été, possiblement en raison d'un afflux de plaisanciers, et donc de pollueurs et d'observateurs potentiels. Cette hypothèse est confirmée par le fait que, de mai à septembre, la Méditerranée, zone touristique par excellence, concentre 58,3 % du total des observations, contre 50,2 % le reste de l'année. Les conditions sont également plus favorables à l'observation car la durée d'ensoleillement est plus grande et la météo plus clémente. Il est à noter que le taux de confirmation connaît une légère baisse pendant les mois d'été, probablement due à une augmentation des alertes de pollutions par des vacanciers non-initiés et également à davantage de phénomènes naturels, tels que des blooms, pouvant entraîner des confusions.

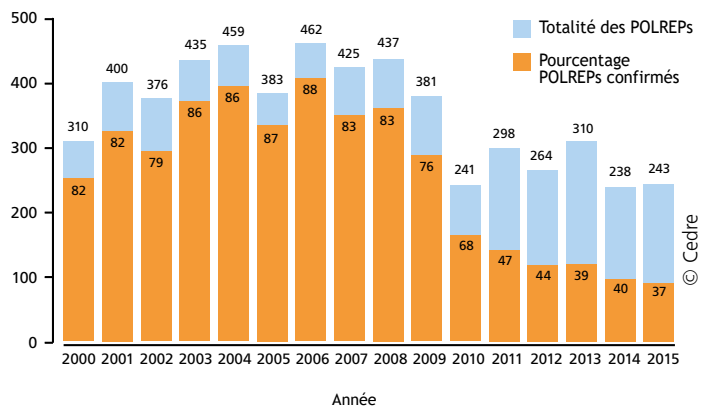


Émission de POLREPs et confirmation par mois, de 2000 à 2015

Conclusion

À partir de 2010, le nombre d'émissions de POLREPs ainsi que la part des POLREPs confirmés ont fortement diminué. Même si la diminution des observations peut s'expliquer par différents facteurs, elle est sans doute la preuve que la répression des pollutions fonctionne. Effectivement, l'entrée en vigueur en 2009 de la loi de responsabilité environnementale impliquant notamment le durcissement des peines encourues par les pollueurs (jusqu'à 15 millions d'euros) a permis ce ralentissement. Celui-ci est également observé par les centres de sauvegarde de la faune sauvage, chargés entre autres de la réception et des soins prodigués aux oiseaux mazoutés.

Vincent Gouriou et Charlène Wojerz, Cedre



Émission de POLREPs et confirmation par année, de 2000 à 2015